

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cierrey dûment convoqué le 23 mars 2017, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Fernand BARRAL, Maire.

Présents : F. BARRAL, S. CRETEY, P. DIESNIS, J. DUMORTIER, D. FERRAND, J. FRETARD, M. GREGE, D. HAMON, P. LEBRETON, B. MAUCOLIN, J. PETITJEAN,
Absents excusés : E. CAHON (pouvoir à S. CRETEY), J. DA SILVA (pouvoir à F. BARRAL)
D. LE MEHAUTE (pouvoir à J. PETITJEAN)

Séance :

Ouverture de la séance à 19h30 sous la présidence de F. BARRAL, Maire.
Le conseil désigne en secrétaire de séance M. GREGE.

Ordre du jour :

- Délibération : vote du Compte Administratif 2016 et du compte de gestion
- Validation de l'affectation du résultat
- Délibération : vote du budget 2017 - Délibération : type et durée des amortissements de la commune
- Délibération : vote des taxes communales
- Questions diverses

Séance :

1 - Délibération : vote du compte de gestion et du compte administratif 2016

J. DUMORTIER présente les chiffres du compte administratif 2016 aux membres du conseil :

Fonctionnement :

Dépenses	381 502,03 €
Recettes	408 896,93 €
Excédent de clôture	27 394,90 €
Excédent de clôture reporté	34 227,90 €
Report en fonctionnement	61 622,80 € (reporté ligne 002 du budget 2017)

Investissement

Dépenses	61 120,16 €
Recettes	71 512,14 €
Excédent de clôture	10 391,98 €
Restes à réaliser	7 039,66 €

Validation à l'unanimité :

- du compte de gestion 2016 qui présente les mêmes montants que le compte administratif.
- du compte administratif 2016 (Monsieur le Maire s'est absenté le temps du vote).

Arrivée de Monsieur PROUVOST-AUBIER qui valide le compte de gestion 2016 de la commune de Cierrey ainsi que les opérations d'ordre notamment. Il apporte des compléments d'information aux élus.

2 - Validation de l'affectation du résultat

Résultat de l'exercice en fonctionnement	27 394,90 €
Résultat reporté	34 227,90 €
Résultat à affecter	61 622,80 € (report en fonctionnement R002)

Validation à l'unanimité de l'affectation du résultat

3 - Délibération : vote du budget 2017

Présentation du budget primitif pour la commune de Cierrey par J. DUMORTIER :

Dépenses de fonctionnement	424 420,28 €
Recettes de fonctionnement	424 420,28 €
Dépenses d'investissement	219 705,30 €
Recettes d'investissement	219 705,30 €

Monsieur PROUVOST-AUBIER apporte des compléments d'information aux élus qui valident à l'unanimité le budget 2017

4 - Délibération : type et durée des amortissements de la commune

J. DUMORTIER explique aux élus le mode d'amortissement pour les communes de moins de 3 500 habitants, selon l'instruction budgétaire et comptable M14.

Il propose, conformément à la M14, que les subdivisions du compte 204 soient amorties sur une durée de 10 ans.

Cette proposition est validée à l'unanimité.

5 - Délibération : vote des taxes communales

Taxe habitation	10,17
Taxe foncière	26,06
Taxe foncière NB	52,38

Les élus valident à l'unanimité le maintien des taxes communales actuelles.

6 - Questions diverses :

Procédure en cours de révision du PLU : il a été mis en place un calendrier afin de mieux suivre et accélérer la procédure de révision, avec pour aboutissement début janvier 2018.
Parcelle Gerfaux : il est proposé la mise en vente de la parcelle à un bailleur social. Celui-ci pourrait faire un mixte entre du locatif et de l'habitat professionnel (commerce ou services à la personne).

Proposition d'échange d'un chemin mulotier contre une parcelle de terrain à Rochefort, afin d'améliorer l'accès à la rue des Epis d'Or (notamment pour les camions d'ordures ménagères). Cette tractation est en cours entre le propriétaire/agriculteur et la commune.

Validation du tableau des permanences élections pour les 2 tours des élections présidentielles du 23 avril et du 7 mai prochain.

Rétrocession des espaces communes du lotissement des Pommiers : les documents ont été remis au notaire.

Une réunion publique est programmée le 20 avril 2017 à 18 h à la Grange en présence du conseil municipal, du notaire et des propriétaires du lotissement des Pommiers et Bossuyt. Les propriétaires ayant répondu favorablement à la demande de la commune, celle-ci assurera l'entretien des espaces verts du lotissement cette année.

Travaux de voirie rue des Sablons, une rencontre va avoir lieu avec le Département afin de réaliser un trottoir jusqu'à l'abri de bus.

Conseil d'école : le projet cirque va avoir lieu

9 juin 2017 : représentation cirque donnée aux parents

Les TAP ont été reconduits pour l'année suivante.

Il est noté le manque de respect des enfants vis-à-vis du personnel du SIVOS et des bénévoles.

Clôture de la séance à 22h30

Fernand BARRAL,

Maire de Cierrey